

22

n° département

PLUSQUELLEC

commune



GUERMOAL

lieu-dit

adresse

0525

GUINGAMP

arrondissement

CALLAC

canton

édifice ou ensemble contenant

MANOIR

dénomination et titre de l'oeuvre

1A00003373

Coordonnées. LAMBERT1 X = 16648 Y = 09503

Cadastre année : section : parcelle :  
année : 1831 section : E3 parcelle : 579

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation : MAUVAIS ETAT

Établi en 1968 par

SITUATION: EN ECART

PARTIES CONSTITUANTES: PUIITS, PARTIES AGRICOLES

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE, CALCAIRE 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1. ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON DECOUVERT

ESCALIERS: ESCALIER HORS OEUVRE, ESCALIER EN VIS

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: LIMITE 16E SIECLE 17E SIECLE

**I - HISTORIQUE** (Cf. Note de Synthèse)**1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S).**

./.

**2 - CONTEXTE HISTORIQUE**

./.

**3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE**

./.

**4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENT D'AFFECTATION**

./.

**II - DESCRIPTION****1 - SITUATION ET PLAN D'ENSEMBLE**

Manoir situé dans un hameau de plusieurs fermes, bâti au sommet d'une colline. Il est implanté sur un sol en légère dénivellation vers le Sud : la partie basse de la façade postérieure est partiellement enterrée.

Des communs (étables modernes) forment une cour rectangulaire,

largement ouverte, devant la façade principale du manoir, orientée au Sud. Le chemin d'accès traverse la cour en longeant le manoir et l'étable mitoyenne à l'Est (moderne).

Le puits est devant la façade Sud, à quelques mètres.

## 2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

En façade, moyen appareil irrégulier de granit taillé. Ailleurs, moëllons de granit et de poudingue. Encadrements des ouvertures en granit, ainsi que les chaînages d'angles.

## 3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES

Bâtiment de plan rectangulaire, à rez-de-chaussée et étage sous combles, couvert d'un toit à deux versants. Une cage d'escalier de plan semi-circulaire était construite en hors oeuvre sur la façade postérieure. Elle est aujourd'hui détruite.

Espace intérieur divisé en deux (partie Est un peu plus grande que partie Ouest) par un mur de refend transversal.

Chaque partie ouvre sur la cour par une porte précédée de deux marches ; elles communiquent entre elles aux deux niveaux. Au rez-de-chaussée on entre dans la cage d'escalier seulement par la pièce Est.

A l'étage, les deux parties du manoir ouvrent sur la tour d'escalier à des niveaux différents : le plancher de la pièce Ouest est plus

bas que celui de la pièce Est.

La tour d'escalier contient un escalier à vis dont les débris subsistent à ciel ouvert.

Le toit à deux versants s'est écroulé dans la partie Ouest ; cette partie est maintenant couverte d'une toiture en appentis appuyée au mur de refend (Cf. Combles et couvertures).

#### 4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

(Cf. Photos 1, 2, 3).

##### a) Façade Sud

Elévation défigurée par l'effondrement de la partie Ouest et la reconstruction d'un toit en appentis sur cette partie.

Aucune composition horizontale ou verticale ne se dégage de la façade.

Une dissymétrie existe entre les parties Ouest et Est, séparées par un décrochement vertical au droit du mur de refend.

La partie Est présente des ouvertures plus grandes et plus soignées. Les fenêtres s'y répartissent sur une travée à deux niveaux à l'Est.

Dans la partie Est, les ouvertures, plus petites, sont disposées irrégulièrement.

Horizontalement les niveaux sont soulignés irrégulièrement. Les ouvertures du rez-de-chaussée ne constituent pas un alignement parfaitement horizontal (portes de hauteurs différentes - fenêtres placées plus ou moins haut).

Les fenêtres de l'étage ne sont pas non plus situées au même niveau.

- Partie Est

Une porte en plein cintre à deux claveaux et à chambranle chanfreiné, une grande fenêtre rectangulaire à chambranle chanfreiné, à départs de meneau et traverse, ouvrent le rez-de-chaussée. Une fenêtre de même type que le rez-de-chaussée, mais plus petite ouvre l'étage. Son appui saillant est mouluré d'un cavet entre deux tores.

- Partie Ouest

Rez-de-chaussée : porte rectangulaire à linteau monolithe accostée à gauche d'une petite fenêtre rectangulaire.

Etage : Fenêtre rectangulaire à chambranle chanfreiné protégée par des barreaux métalliques verticaux.

Une corniche en cavet court sous l'égoût du toit dans la partie Est.

b) Façade Nord

Les murs de la tour d'escalier sont écroulés : l'escalier à vis

subsiste à ciel ouvert.

La porte de l'escalier donnant accès à la pièce Ouest de l'étage est visible : elle est rectangulaire à chambranle chanfreiné. La partie du mur Nord sur laquelle s'appuyait la cage d'escalier a été remaniée à l'extérieur : les portes donnant accès à la partie Est au rez-de-chaussée et à l'étage, ont disparu.

A gauche et à droite de l'escalier le mur gouttereau est aveugle.

## 5 - COMBLES ET COUVERTURES

### Toits

Sur la partie Est, toit à deux versants couvert d'ardoises portant une souche de cheminée rectangulaire couronnée par un bandeau. Du côté Ouest, le toit et une partie du pignon se sont écroulés : il est maintenant couvert d'un toit en tôle ondulée en appentis contre le mur de refend.

### Comble

- Comble Est : Charpente à fermes - Fermes à entrants retroussés portant une panne faîtière et quatre cours de pannes de chaque côté.
- Comble Ouest : Charpente moderne.

## 6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

### Rez-de-chaussée

Les sols sont en terre battue ; les planchers sont portés par des poutres transversales taillées à l'herminette.

#### \* Pièce Est

- Mur Sud : Une porte et une fenêtre rectangulaires ébrasées, à linteau de bois.
- Mur Nord : Deux portes identiques géminées, en arc brisé à quatre claveaux à chambranle chanfreiné.  
(Cf. Photo n° 4).
- Mur Est : Cheminée axiale (Cf. Sous-Dossier).
- Mur Ouest : Une porte à linteau de bois, vers la partie Ouest.  
(Elle était initialement en arc brisé : départ d'arc visible au Nord).

#### \* Pièce Ouest

En face de la porte d'entrée Sud, le sol est dallé de blocs de granit grossièrement taillés.

- Mur Sud : Une porte et une fenêtre ébrasées à linteau de bois.

- Mur Nord : Aveugle
  
- Mur Est : Porte rectangulaire à linteau de bois
  
- Mur Ouest : cheminée axiale (Cf. Sous-Dossier) et niche rectangulaire obturée.

### Etage

Charpente visible.

Les fenêtres des deux pièces sont identiques, à linteau de bois et à ébrasements interrompus par deux petits bancs latéraux de granit.

Contre les pignons, cheminées identiques (Cf. Sous-Dossier). De la cheminée de la pièce Ouest, il ne reste que la base des jambages.

Entre les deux pièces, porte à linteau de bois obturée.

La porte de la pièce Ouest qui donne sur l'escalier à vis est rectangulaire, à linteau de bois.

### Escalier

Les murs de la cage sont démolis.

Escalier à vis d'une révolution à l'origine (quelques marches ont disparu à la partie supérieure et la partie basse est enterrée).

Marches de granit monolithes portant noyau.

(Hauteur des marches : 21 cm).

( Longueur des marches : 120 cm)

### III - NOTE DE SYNTHÈSE

Seul le type de la construction invite à classer Guermoal dans la catégorie des petits manoirs qu'aucun témoignage historique ne vient par ailleurs attester. Le type de la haute maison, à étage habitable, flanquée d'une tourelle d'escalier sur la façade postérieure est le plus souvent absent de l'architecture rurale de la commune, comme du reste du canton. Se distingue également de la ferme traditionnelle la qualité des ouvertures et des cheminées.

Guermoal appartient à cette série d'édifices à la frontière du manoir et de la simple maison rurale. Il doit s'agir en fait d'un petit manoir réunissant sous le même toit des fonctions de logis et de service ainsi que le prouve la dissymétrie de la distribution et de l'élévation principale.

On peut le rapprocher, dans la même commune de Plusquellec d'édifices comme Ar Sale, Kerdiriou (qui ne sont pas non plus attestés comme manoirs) ou comme la Haute Bouexière (attesté lui comme le siège d'une seigneurie).

Les importants remaniements actuels rendent la datation difficile.

La comparaison du plan d'ensemble actuel et de l'ancien cadastre

## MANOIR DE GUERMOAL

de 1833 montre la disparition des anciens communs qui, accolés au pignon Ouest, formaient un alignement avec le manoir. Les bâtiments d'exploitation qui se répartissent aujourd'hui autour de la cour sont modernes.

Le manoir lui-même a subi de graves dégradations : écroulement de la partie Ouest et reconstruction d'une toiture en appentis, écroulement de la tourelle d'escalier. L'ouverture Est du rez-de-chaussée semble avoir été agrandie.

Les éléments originels intacts datent le manoir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou du début du XVII<sup>e</sup> siècle (ouverture de l'étage à départ de meneau et appui saillant mouluré, portes géminées murées du mur Nord, cheminée du rez-de-chaussée à l'Est).

IV - DOCUMENTATION

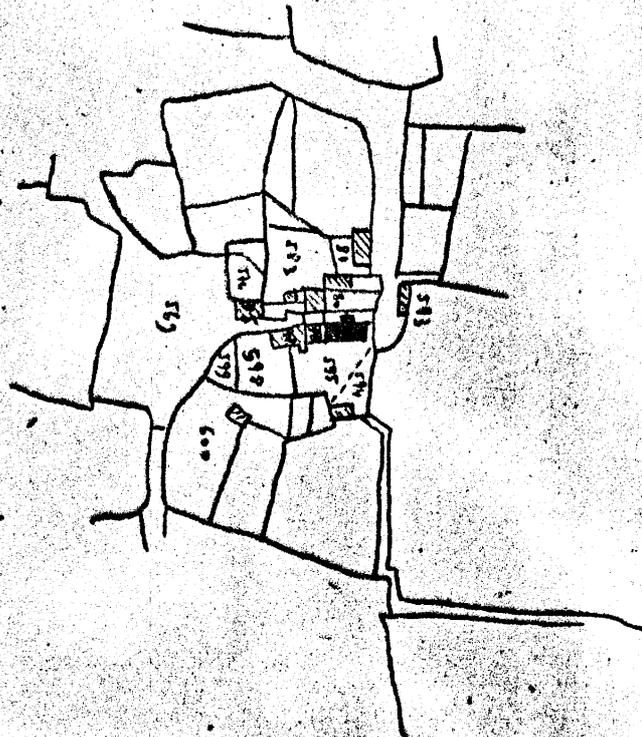
./.

↑ IV.

GUERTDAL

Paris

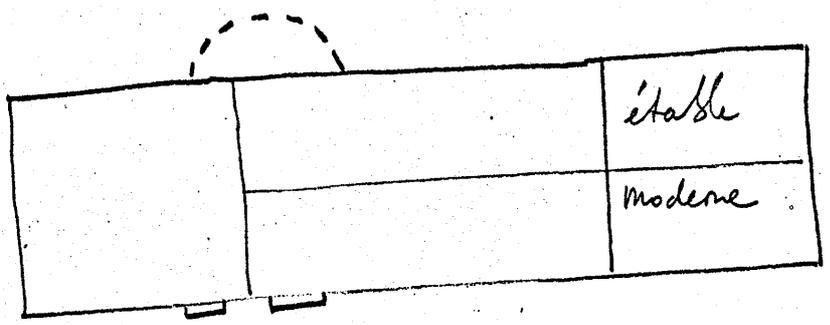
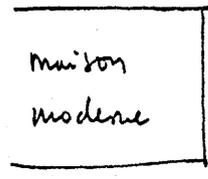
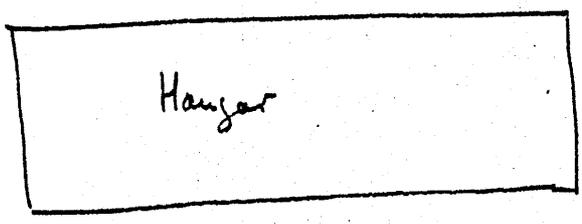
en Pusquelles



1831-33

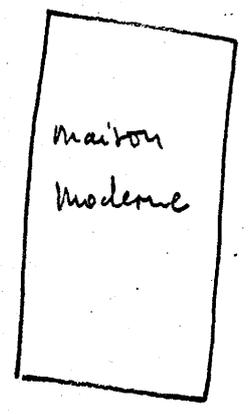
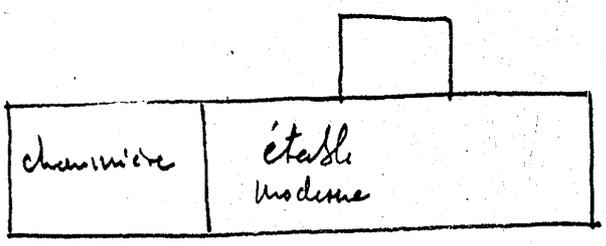
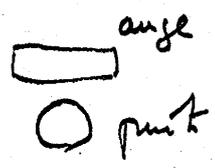
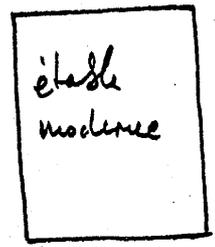
Section E3

1/2500



Manoir  
Cour

← chemin d'accès



Plusquellec  
Manoir de Guernsal.

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

I -	Façade Sud : vue générale avec le puits	68.22.I7I4 V
2 -	Vue générale prise du Nord-Est	68.22.I7I5 V
3 -	Façade Nord : ruines de la cage d'escalier	68.22.I7I6 V
4 -	Rez-de-chaussée. Pièce Est : portes murées du mur Nord	68.22.I720 V
5 -	Rez-de-chaussée. Pièce Est : cheminée	68.22.I7I7 V
6 -	" " Pièce Ouest : cheminée	68.22.I7I8 V
7 -	Premier étage. Pièce Est : cheminée	68.22.I7I9 V

PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE GUERMOAL

Façade Sud

Cliché DAGORN

68.22.I714 V



PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE GUERMOAL

Vue générale Nord-Est

Cliché DAGORN

68.22.1715 V



PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE GUERMOAL

Restes de l'escalier

Cliché DAGORN

68.22.I716 V



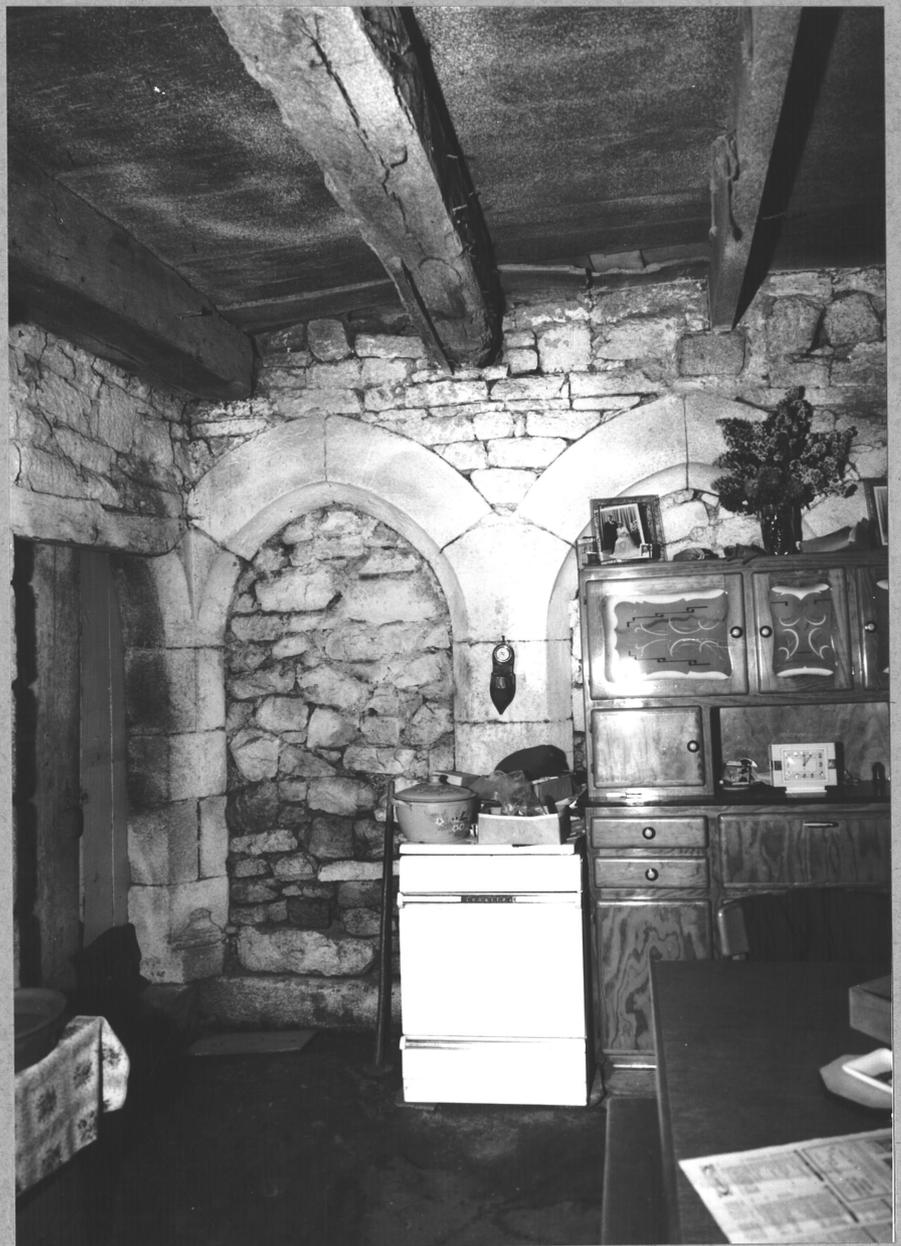
PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE GUERMOAL

Rez-de-chaussée : portes  
osbturées du mur Nord de  
la pièce Est

Cliché DAGORN

68.22.I720 V



--	--

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle .....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle .....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée. Pièce Est, mur Est. ....

PROPRIÉTAIRE : Nom ..... Qualité .....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 25.7.1968 .....

Par F. PAVIS .....

Qualité ENQUÊTEUR .....

Revu le 21.9.1970 .....

Par J. CADIOU .....

Qualité REDACTEUR .....

Cheminée adossée à manteau monolithe à crossettes. La partie inférieure du manteau et des sommiers est moulurée d'un chanfrein concave.

Sur la hotte droite est appareillé un arc de décharge formé d'un rouleau en plein cintre, en ressaut sur le nu de la hotte. Son arête inférieure est moulurée d'un cavet et ses retombées pénètrent dans les sommiers.

Consoles à pan biais, aux arêtes abattue par un chanfrein concave.

Jambages chanfreinés.

Des massifs de maçonnerie, appareillés dans angle, liaisonnent obliquement les retours d'équerre de la hotte et le parement du mur. Ils sont portés sur des culs-de-lampe au niveau des consoles ; ils sont moulurés de tores et cavets et amortis en talus.

Le foyer surélevé forme une avancée rectangulaire dans la pièce.

(Cf. Photo n° 5)

**Matériau : granite.**

**Dimensions : L. 255 centimètres, H. 156 centimètres.**

--	--

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée. Pignon Ouest .....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 25.7.1968.....

Par .....PAVIS-HERMON.....

Qualité .....ENQUÊTEURS.....

Revu le 21.9.1970.....

Par .....J. CADIOU.....

Qualité .....REDACTEUR.....

---

Cheminée affleurée, à manteau monolithe à crossettes. Consoles à pan biais. Jambages chanfreinés. Foyer surélevé formant une avancée rectangulaire dans la pièce.

(Cf. Photo n° 6).

Matériau : granit.

Dimensions : L. 248 centimètres, H. 168 centimètres.

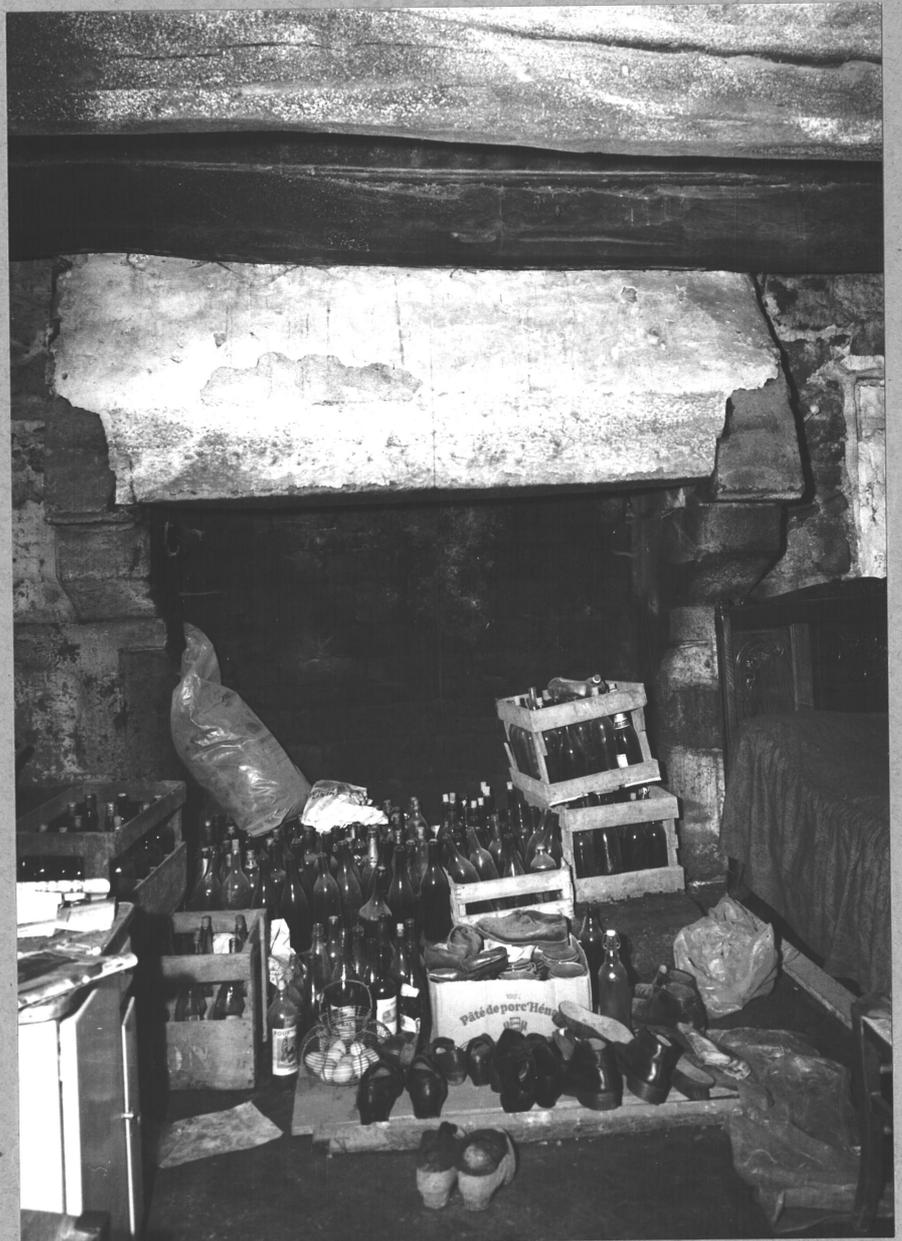
PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE GUERMOAL

Rez-de-chaussée : vue de  
la cheminée du pignon Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I718 V



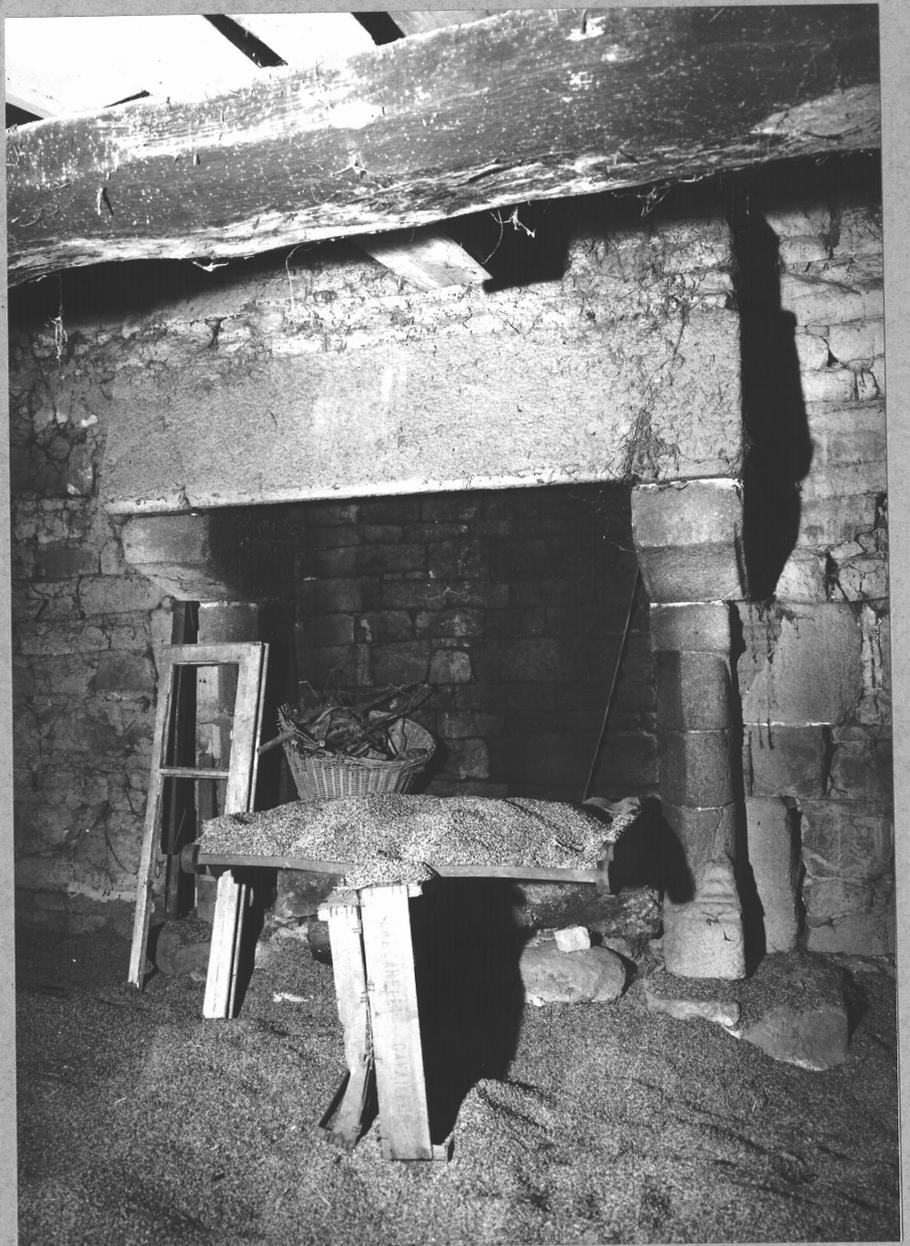
PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE GUERMOAL

Etage : vue de la  
cheminée du pignon Est

Cliché DAGORN

68.22.1719 V



--	--

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Mur Est de 1<sup>er</sup> étage. .....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 25.7.1968 .....

Par PAVIS-HERMON .....

Qualité ENQUÊTEURS .....

Revu le 21.9.1970 .....

Par J. CADIOU .....

Qualité REDACTEUR .....

Cheminée adossée à manteau monolithe à crossettes reposant sur des consoles à pan biais.

Des colonnettes à bases moulurées sont engagées sur les piedsroits. Leurs chapiteaux rectangulaires et plats supportent directement les consoles. Engagés dans l'angle de petits culs-de-lampe triangulaires moulurés relie la face externe des chapiteaux au parement d'arr. (Cf. Photo n° 7).

Matériaux : granit.

Dimensions : L. 190 centimètres, H. 170 centimètres.

PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE GUERMOAL

Rez-de-chaussée : vue de  
la cheminée du pignon Est

Cliché DAGORN

68.22.1717 V



--	--

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : dans la cour, devant la façade Sud! .....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 25.7.1968 .....

Par J.F. HERMON .....

Qualité ENQUÊTEUR .....

Revu le 18.9.1970 .....

Par J. CADIOU .....

Qualité REDACTEUR .....

Puits de section circulaire appareillé de deux lits de blocs de granit soigneusement taillés.

Le premier lit forme une base légèrement tronconique moulurée d'un tore au-dessus d'une gorge.

Le deuxième lit forme le mur de margelle qui porte directement le mécanisme de bois (moderne). La margelle semble avoir disparu.

Un ange de granit monolithe flanque le puits au Nord.

(Cf. Photo n° 1).